



## Règlement du concours photo 60 ans IPN-LAL 2016 « Votre laboratoire tel que vous le voyez »

### Article 1 : Organismes

Le LAL et l'IPN Orsay organisent un concours de photographies à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire des 60 ans des deux laboratoires. Les photographies sélectionnées à l'issue du concours seront exposées durant l'année 2016.

### Article 2 : Forme et nature

Le concours est ouvert sur le thème « **Votre laboratoire tel que vous le voyez** » aux types de photographies suivants : noir et blanc ou couleur, portrait ou paysage. Les photographies, fournies sous format numérique JPEG d'une taille maximum de 10 Go, doivent être de qualité suffisante en vue d'un agrandissement papier 60 × 80 cm. Chaque photographie portera obligatoirement un titre.

### Article 3 : Candidats

Le concours est ouvert à tous les personnels de l'IPN et du LAL présents pendant la période du concours : permanents, CDD, émérites.

### Article 4 : Modalités de participation

Chaque participant peut accéder à partir du **2 mai 2016** au site :

<http://60ans-concours-photos.lal.in2p3.fr/>

pour déposer la ou les photos de son choix (maximum 5 photos par participant).

Tout participant s'engage à ne faire parvenir aux organisateurs que des photographies dont il est lui-même l'auteur et qui n'ont pas été primées dans un autre concours.

***La date de clôture des soumissions est fixée au 15 juin 2016.***

### Article 5 : Processus de sélection

Les photographies transmises par les participants seront visibles au fur et à mesure de leur acceptation par le comité d'organisation, à partir du **2 mai 2016**, à l'adresse :

<http://60ans-concours-photos.lal.in2p3.fr/>

Le vote électronique sera autorisé à partir du **27 juin 2016**, jusqu'au **5 septembre 2016**. Tous les personnels des laboratoires désignés à l'article 3 pourront voter pour désigner leur(s) photo(s) préférée(s). On ne peut voter qu'une seule fois par photo. Le vote électronique sera contrôlé par le jury. Ne seront pris en compte que les votes émis à partir d'une machine de l'IPN ou du LAL.

Le comité d'organisation communiquera le résultat des votes le **10 octobre 2016**.



### **Article 6 : Prix**

Au terme du concours, le comité d'organisation indiquera les 5 gagnants auteurs des photos les mieux classées par le vote des personnels. Il ne sera attribué qu'un seul lot par participant.

Le jury attribuera son propre prix parmi les photos qu'il aura lui-même sélectionnées.

Le premier prix : Une tablette I-Pad Apple Air 2 16 Go.

Le deuxième prix : Une tablette I-Pad Apple mini 2 16 Go.

Le troisième prix : Une tablette Samsung Galaxy Tab E 9.6 pouces 8 Go.

Le quatrième prix : Une tablette Samsung Galaxy Tab E 9.6 pouces 8 Go.

Le cinquième prix : Une tablette Samsung Galaxy Tab E 9.6 pouces 8 Go.

Prix spécial du jury : Une tablette I-Pad Apple Air 2 16 Go.

### **Article 7 : Respect du règlement**

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.